PAYSAGES DU PAYS-HAUT

LES CITÉS OUVRIÈRES

NOVEMBRE 2013

En couverture : *Les cités de Butte à Villerupt @Regis Janovec.*

Le CAUE accompagnant la Première Rue depuis sa création, en 1989, nous sommes heureux de voir aujourd'hui un projet commun prendre forme, notamment autour d'une expérience originale : offrir à de jeunes architectes la possibilité de vivre quelques semaines dans la cité de Le Corbusier, et les inviter à visiter le territoire du nord de la Meurthe-et-Moselle pour nous livrer leurs impressions laissées par ce singulier Pays-Haut.

Ainsi, nous remercions Elise Pagel-Prévoteau d'avoir accepté ce défi, et tenons à saluer la qualité de son travail, alors qu'elle était livrée à elle-même, libre de travailler sur le sujet de son choix. Du Jarnisy jusqu'au bassin de Longwy, Elise a arpenté tout le territoire du SCOT nord, visiblement marquée par la mémoire qu'ont gardée les paysages des activités industrielles passées dans le Pays-Haut. Là où les usines ont été démolies, il demeure les habitations des anciens mineurs, contremaîtres, ou encore ingénieurs de la sidérurgie, groupées en cités ouvrières qui sont omniprésentes sur tout ce territoire, très diversifiées, et plus que centenaires pour les plus anciennes.

En quelques pages, on comprend mieux l'identité de ce territoire et l'on finit par prendre conscience que ces modèles d'extensions urbaines, à travers leurs implantations, leur densité et leur mixité, ne sont pas très éloignés des éco quartiers que l'on construit aujourd'hui.

Yves Willer
Président
CAUE de Meurthe-et-Moselle

Romain Zattarin
Président
Association La Première Rue

BASSIN FERRIFÈRE DU PAYS-HAUT

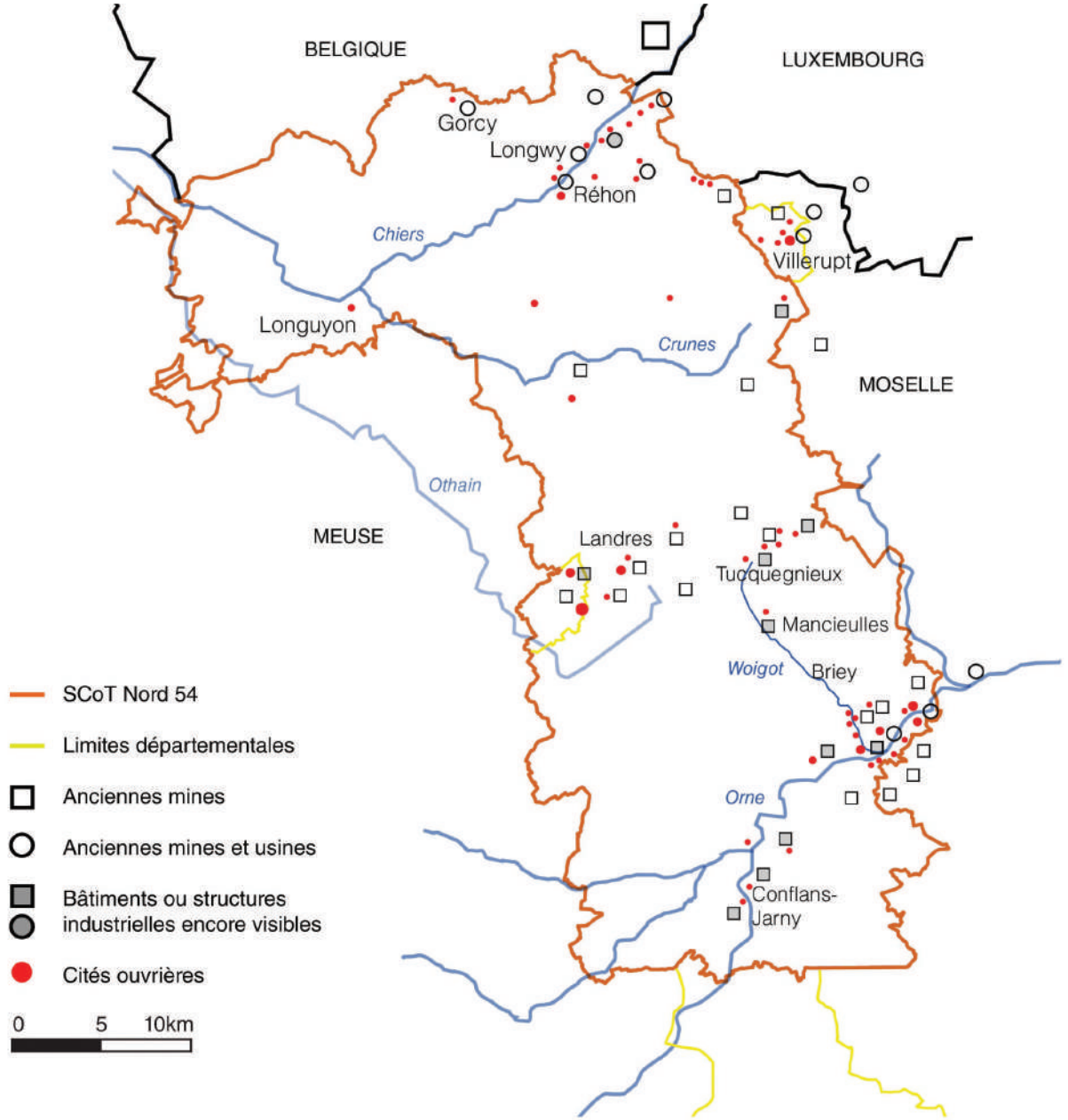

De Jarny à Longwy, de Joeuf à Piennes, les cités ouvrières demeurent et fondent l'identité et la caractéristique urbaine du Pays-Haut. Derrière ces alignements de maisons, ces organisations spatiales et humaines, c'est un pan de l'histoire universelle de l'urbanisme qui se lit au grand jour.

Densité, lien social, logique fonctionnelle, gestion de l'espace public, durabilité, bien des principes encore moteur de l'élaboration de la ville de demain sont présents dans les cités ouvrières. A une époque où les problèmes de logements et d'urbanisme se posent avec autant d'acuité, se questionner sur la réalité de l'habitat des Cités Ouvrières du Pays-Haut permet de porter un regard différent sur le modèle urbain qu'elles représentent.

Le travail d'Elise Pagel-Prevoteau est d'autant plus intéressant qu'il invite à la redécouverte de ces territoires dans leurs diversités, leurs qualités architecturales et dans les difficultés qu'ils rencontrent. Ces quelques pages de ce livret rappellent combien ce territoire est relié par le fil ténu d'une histoire commune, passionnée et cohérente.

Pour terminer, je tiens à saluer l'initiative conjointe du CAUE de Meurthe-et-Moselle et de l'Association La Première Rue qui en laissant l'opportunité à de jeunes professionnels de qualité de s'exprimer librement, donne aussi la possibilité à ce territoire de bénéficier d'un regard nouveau.

Je vous souhaite une très belle lecture.

Guy Vattier
Maire de Briey
Président de la Communauté
de Communes du Pays de Briey
Président du SCOT
nord meurthe-et-mosellan

SUR LES TRACES D'UN PASSÉ INDUSTRIEL

Le Pays Haut fut en première loge des révolutions industrielles en Lorraine. Après l'annexion de la Moselle par l'Allemagne en 1870, les entreprises d'extraction de minerai de fer se tournèrent plus à l'ouest et la « minette » devint très convoitée. Ce siècle d'essor industriel et d'afflux de populations se termina par un démantèlement général provoqué par la crise de la sidérurgie des années 1970 dont souffre encore aujourd'hui l'image du Pays Haut. Fortes croissances, arrêts brutaux et tables rases ont engendré des villes fragmentées, aux entités contrastantes : centre ancien, cités ouvrières et friches industrielles.

La mémoire s'est naturellement toujours attachée aux sites d'extraction et de production. Ces derniers ont laissé d'inébranlables infrastructures (1,2). Parfois, quelques bâtiments subsistent grâce à une reprise d'activité (4,6) ou certains, plus rares encore, jouissent d'une fonction inattendue (5). Mais devant l'immensité des friches, machines muséifiées et panneaux explicatifs ne font guère le poids.

Si les sites de production ont été rapidement effacés du paysage, la mémoire de l'épopée industrielle résiste de façon particulière au sein des cités, qui héritent de sentiments contradictoires, entre nostalgie et répulsion.
S'arrêter à une image de ville figée serait ne pas reconnaître les qualités des cités ouvrières tant d'un point de vue paysager, urbain, qu'architectural.

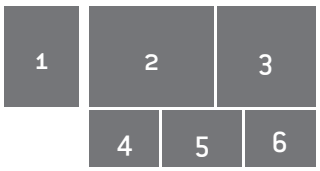

1. Herserange, requalification du site de Senelle en golf
2. Villerupt, mur de soutènement de l'ancienne mine de Micheville
3. Homécourt, point de vue depuis la friche du site du Haut-des-Tappes
4. Tucquegnieux, « Zone des Puits »
5. Herserange, reconversion des bureaux de Senelle en logements
6. Auboué, en contrebas de la route D41

SOCIETE METALLURGIQUE
DE
SENELLE-MAUBEUGE

LES CITÉS OUVRIÈRES : DU TERRITOIRE AU GRAND PAYSAGE

Le Pays-Haut se compose d'un plateau assez élevé creusé par l'Orne et par la Chiers. Entre vallées encaissées et vastes plaines agricoles, les mines et les usines ont modelé ce paysage : crassiers, remblais, infrastructures... Noyées dans un milieu urbain ou isolées en rase campagne, les cités ouvrières sont des composantes constantes et facilement identifiables du paysage du Pays Haut.

De nombreuses configurations sont nées d'une adaptation au relief et de la volonté patronale de marquer symboliquement le territoire. Un exemple abouti, comme celui de Mancieulles (5), témoigne d'un habitat autrefois hiérarchisé socialement et de la mise en scène de l'activité minière : points de vue, alignements d'arbres, axe menant au carreau...

Les cités en fond de vallée sont perceptibles depuis les hauts coteaux, véritables belvédères pour en comprendre leur organisation (1). Implantée sur un versant de vallée, la cité ouvrière expose alors sur un présentoir ses séries de maisons ouvertes sur le paysage (3). Aussi, de nombreuses crêtes et horizons sont ciselés par la silhouette particulière des toits des cités (2).

Les cités implantées en plaine possèdent quant à elles des limites moins franches et qui souvent s'estompent par une douce transition entre prés et jardins (4).

Quelle que soit leur implantation, les cités apparaissent comme des fragments de villes autonomes. Si elles semblent à première vue immuables, ce qui faisait leur unité et leur raison d'être, l'industrie, n'est plus. Comprendre leur organisation et la qualité de leurs espaces publics hérités de l'âge d'or industriel est nécessaire afin de les relier aux projets de ville actuels.

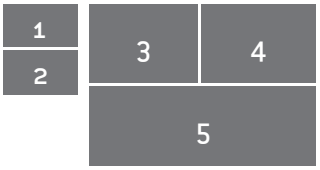

1. Homécourt, Cité de la Petite Fin
2. Hussigny-Godbrange, Cité Mouty
3. Villerupt, Cité de Butte
4. Jarny, limites de la Cité de Droitaumont
5. Mancieulles, cités dans l'axe menant au carreau de la mine

DES COMPOSITIONS URBAINES

Les cités ouvrières permettaient aux « maîtres de forges » de stabiliser la main d'œuvre à proximité du lieu de production en lui offrant un logement décent et l'accès aux services et équipements collectifs. Par économie de temps, de foncier et de construction, les cités ouvrières se sont développées par la répétition de modèles empruntés à la fois au courant de pensée hygiéniste, à l'architecture des cités jardins, ainsi qu'aux expérimentations coloniales.

Favorisant l'idée d'aération et de salubrité, l'aménagement global de la cité ouvrière s'est traduit sous forme de plans tramés, de rues hiérarchisées, de places publiques structurantes rassemblant souvent de manière symbolique et fonctionnelle église, mairie, salle des fêtes...

Ces équipements publics remarquables peuvent paraître aujourd'hui démesurés et peinent à accueillir de nouvelles fonctions dans les communes les plus modestes.

L'urbanisme des cités a longtemps été réduit à sa seule origine paternaliste. Il présente pourtant des qualités qui sont encore d'actualité dans les projets d'urbanisme. Les cités ouvrières les plus imposantes ont bénéficié de réflexions à grande échelle qui les relie visuellement au territoire : perspectives orientées vers le lointain (1,4), accès aux voies de communication principales et délimitation franche de leur entrée. La diversité des espaces publics et des parcours piétons révèle au promeneur différentes facettes d'un même quartier.

Abondant de jardins, d'espaces publics et d'équipements, la cité ouvrière offre une sorte de compromis aujourd'hui recherché entre habitat rural et urbain.

1. Auboué, Cité du Tunnel, perspective lointaine
2. Tucquegnieux, escaliers menant autrefois les ouvriers à la mine
3. Crusnes-Cité, place de l'église St Barbe
4. Joeuf, Cité du Génibois, le regard orienté vers le château de Wendel et l'ancien site de l'usine
5. Auboué, Cité du Tunnel, front bâti délimitant l'esplanade verte centrale

PERCEPTION DE L'HABITAT OUVRIER : MONOTONIE OU RÉELLE DIVERSITÉ ?

La répétition des formes et des matériaux confère a priori aux cités ouvrières un aspect normatif et uniforme. Pourtant, nous sommes loin des vastes corons du Nord. Les cités du Pays Haut présentent tout un panel de typologies d'implantation : bandes continues (2), maisons jumelées clairsemées ou strictement alignées (1,3,4,5), habitat groupé de quatre à six logements (6).
Le rapport de la cité ouvrière à la topographie du site nuance également sa continuité constructive : l'horizon des toitures se brise à l'encontre du sens de la pente (2) ou alors les maisons accompagnent avec douceur les courbes de niveau (1).

L'image d'une cité ouvrière change par contre radicalement selon la relation entretenue par la maison avec le jardin et la rue. Selon la visibilité des jardins depuis l'espace public, des logements en bande procureront, à densité réelle égale, une densité perçue et une sensation d'occupation par l'habitant extrêmement différentes. De sa valeur vivrière d'antan, le jardin participe à la qualité des rues et à l'emprise des habitants sur leur espace commun. Filtrer les vues à travers des haies ou monter de hauts murs de parpaings : les réponses des habitants auront un fort impact visuel sur l'unité de la rue.

Le regard se laisse facilement happer aux interstices entre deux maisons jumelées. Un léger décalage entre les rangées de maisons nous laisse entrapercevoir les maisons voisines des rues parallèles (4). Garages et extensions peuvent obstruer cette « transparence » dans certaines cités qui perdent alors en profondeur visuelle.

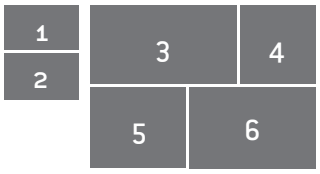

1. Moutiers, rue de Verdun
2. Joeuf, Cité du Génibois
3. Jarny, Cité de la mine de Droitaumont
4. Villerupt, Cité de Butte
5. Réhon, rue Saint Pierre
6. Piennes, Cité du Nord-Est

UNE PANOPLIE ARCHITECTURALE

Les configurations urbaines sont elles-mêmes enrichies par l'évolution des typologies architecturales de l'habitat ouvrier.

De cité en cité, les maisons alignées en bande présentent des variantes : gabarits, présence de lucarne, position et forme du seuil (perron, simple marche, sas, impostes...). Pour annoncer l'entrée d'une cité ou un espace public central, elles se réunissent parfois en un groupe aux extrémités différenciées (11).

Ce sont les maisons jumelées (5 à 10) qui possèdent le plus de variantes au point d'imiter, pignon sur rue, la forme du chalet (5 à 7). De la toiture à deux pans aux imbrications plus alambiquées (10), la volumétrie des maisons jumelées se complexifie avec l'adjonction d'appentis ou le retrait de certaines de ses pièces.

Corniches, linteaux en arc, ornements, encadrements de fenêtres, appareillages de briques bicolores ou de briques émaillées, ossature bois apparente, lucarnes, baies cintrées, oculus... Des détails architecturaux ornent les habitations les plus modestes.

Nombreux sont les facteurs urbains ou architecturaux, mais l'aspect bigarré des cités ouvrières provient en grande partie de l'appropriation de chaque habitant d'un modèle produit en série.

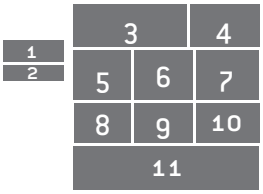

1. Piennes, détail de linteau
2. Joeuf, briques émaillées
3. Piennes, Cité du Nord Est
4. Moutiers, rue J.Kriznik
5. Joudrevielle, rue de Valenciennes
6. Joeuf, les « Chalets »
7. Réhon, Cité d'Heumont
8. Landres, rue de la Mine
9. Jarny, Cité de Droitaumont
10. Homécourt, la Petite Fin
11. Piennes, rue de Verdun

APPROPRIATION ET RÉHABILITATION

De nombreux travaux portent sur l'histoire du paternalisme mais encore peu sur les modes d'habitat des cités ouvrières jusqu'à nos jours.
Malgré une supposée rigidité de conception, les habitants se sont approprié leur foyer. Suivant l'évolution des besoins, les maisons ouvrières se sont transformées, agrandies et ont parfois fusionné. Les principales évolutions concernent les ouvertures et la volumétrie du bâti d'origine modifiant au passage le rapport de l'habitation à la rue et au jardin.
Chacun personnalisera voire déplacera son seuil d'entrée pour des questions thermiques, spatiales, d'accessibilité ou d'isolement. Les réponses se matérialisent par des perrons, des sas, la suppression de marches ou encore la création de nouvelles ouvertures...
Si à l'époque industrielle, un jardin type servait de modèle, le jardin d'aujourd'hui s'est éloigné de sa fonction première même si la culture potagère demeure forte. De la pelouse à l'anglaise au jardin quasi botanique en passant par l'atelier à ciel ouvert ou la terrasse bétonnée, son traitement reflète les occupations et les besoins de chacun. Le jardin se trouve être souvent le terrain de possibles extensions (1) qui, soit formellement, sont conséquentes d'une certaine logique volumétrique initiale, soit sont en rupture totale avec la construction préexistante.
Les opérations publiques de réhabilitation sur le domaine privé sont délicates et rares. Elles ont été l'expérience principalement de plans de coloration des façades (3 à 5). Les travaux à échelle de quartier sont majoritairement portés sur l'assainissement des réseaux et la requalification des espaces publics. Interroger le patrimoine comme un élément vécu mérite d'autres procédés que ceux d'une réhabilitation d'un patrimoine industriel devenu institutionnel.
Perpétuer la mémoire du Pays de Terre et de Feu à travers les cités ouvrières, c'est aussi les accompagner dans la mutation lente des paysages urbains du Pays-Haut.

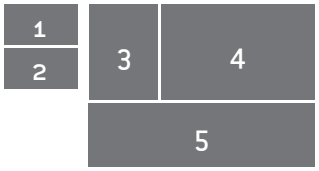

1. Piennes, Cité du Nord Est, extensions successives
2. Giraumont, contrastes de couleur
3 et 4. Villerupt, la Cité de Butte et son plan de coloration
5. Joeuf, la Cité Goprez depuis la rue Saint Albert

PAYSAGES DU PAYS-HAUT

LES CITÉS OUVRIÈRES

CAUE 54
48 rue du Sergent Blandan
CO 900 19
54035 NANCY CEDEX
+33 (0)3 83 94 51 78
www.caue54.com

La Première Rue
1 Rue du Docteur Alexis Giry
54150 BRIEY
+33 (0)3 82 20 28 55
www.lapremiererue.fr

rédaction et mise en page
Élise Pagel-Prévoteau

crédits photographiques
pp.1-14 : Élise Pagel-Prévoteau
p.14 (1) : CAUE de Meurthe-et-Moselle

conception graphique et réalisation
La Première Rue

Ouvrage édité et réalisé par
le Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle
et La Première Rue.

Avec le soutien de